

CE FORMULAIRE EST A RENSEIGNER ET RAPPORTER EN MAIRIE.

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

L'accueil d'enfants n'habitant pas SAINT SAVIN sera possible dans la limite des places disponibles et selon les autres critères établis.

- 1- Où habitez-vous ?
- 2- Est-ce que vous travaillez actuellement ?
- 3- Avez-vous, Madame : CDD CDI Monsieur : CDD CDI
- 4- Quel est le montant de votre quotient familial ?
- 5- Avez-vous un moyen de locomotion ?
- 6- Si votre enfant a un suivi médical spécifique, médecin à contacter, après avis du médecin de PMI :
.....

Fournir les photocopies des pages du carnet de santé attestant des dates de vaccination et de la page du suivi médical des deux premières années.

- 7- Est-ce que votre enfant est suivi par la PMI ? si oui, quel médecin suit votre enfant ?
.....
- 8- Avez-vous d'autres enfants ?
- 9- Quel est le mode de garde actuel de votre enfant ?
- 10- Parallèlement au dispositif d'accueil, quel sera le mode de garde adopté pour l'année scolaire 2024 / 2025
.....